

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 351 _ Mai 2022



Page 3

Extension du parc éolien

Page 5

Nouveau responsable en cuisine

Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, Maire de Couffé :
daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances
suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication, jeunes :
frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD :
leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement :
yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités :
roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique :
joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et éco-responsabilité :
laurent.gouret@couffe.fr
- **Cécile COTTINEAU**, Conseillère déléguée Communication et Patrimoine :
cecile.cottineau@couffe.fr

Mairie

25 rue Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
02 40 96 50 05
mairie@couffe.fr
www.couffe.fr
IntraMuros Couffé



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00 (permanence)

Fermeture au public le samedi en juillet et août

Prochaine parution Couffé Info

Parution n°352 - Juin 2022

Date limite de dépôt des articles par mail :

19 juin 2022 (mairie@couffe.fr)

La commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Ce mois de mai aura été marqué par la célébration de la fête de l'Europe avec les établissements scolaires, en relation avec le comité de jumelage, pour le plus grand plaisir des enfants et des équipes éducatives.

Notre commune a vécu quelques jours à l'heure anglaise avec la venue d'une délégation de Wellow, notre jumelle britannique, dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de jumelage.

Les élections législatives qui se déroulent les dimanches 12 et 19 juin prochains, ne doivent pas nous laisser indifférents. En effet, le pouvoir de légiférer fait partie des compétences des députés et il cadre nos existences au quotidien. Aussi, je vous invite à participer à ces deux nouveaux tours de scrutin.

Le mois de juin rime aussi avec les fêtes de fin d'année scolaire organisées par les deux écoles. Les associations de parents d'élèves et le corps enseignant seront très heureux de pouvoir compter sur votre présence et vos encouragements auprès des enfants qui animeront ces festivités.

Une fin d'année scolaire marquée aussi par l'arrivée du nouveau responsable du restaurant scolaire Laurent Templé, à qui nous souhaitons la bienvenue. Il va remplacer Bruno Mortier, qui a assuré ce poste depuis de nombreuses années et qui fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Enfin, dans le but de rassembler l'ensemble des Coufféennes et Coufféens, la municipalité vous invite à participer nombreux à l'après-midi festif et récréatif qui se déroulera le 28 août prochain sur le site du plan d'eau de l'Ilette. Composez vos équipes et inscrivez-vous dès maintenant pour une participation totale à ces réjouissances qui se termineront par un feu d'artifice.

Cordialement,

Daniel PAGEAU,
Maire de Couffé



Tirage au sort des jurés d'Assises

Comme chaque année, le maire a procédé au tirage au sort de six citoyens inscrits sur la liste électorale de la commune, dans le cadre de la préparation des jurés d'Assises 2023 du Tribunal Administratif de Nantes.

Ce tirage est obligatoire et public. Il permettra d'établir une préliste des personnes susceptibles de siéger à la Cour d'assises pour l'année 2023. Toutefois, c'est à la Commission du tribunal qu'il reviendra le droit d'établir la liste définitive parmi les personnes tirées au sort sur tout le département.

Extension du parc éolien aux Hautes Landes

La SARL VSB énergies nouvelles a sollicité la municipalité pour un projet d'extension du parc éolien des Hautes Landes avec deux nouvelles éoliennes dont une sur la commune de Couffé et l'autre sur Mésanger.

Si le conseil municipal a déjà délibéré défavorablement sur des projets de nouveaux parcs éoliens, l'extension de l'existant ne rentre pas dans cette même logique.

Après une mise en réflexion du projet par la Commission Transition Écologique et Eco-responsabilité, le conseil municipal a émis à l'unanimité (moins deux abstentions) un avis favorable à cette extension pour les raisons suivantes :

- le parc actuel existant depuis 2014 a été accepté par la population, donc pas de nouvelles ruptures paysagères
- les problématiques de nuisances sonores ou stroboscopiques ne sont pas apparues
- les questions sanitaires quant aux élevages proches ne sont pas apparues non plus
- l'extension du parc éolien apporterait par ailleurs quatre unités de production d'énergie éolienne sur la commune.

Cependant, la commission attire l'attention des développeurs sur la problématique agricole. L'étude devra aussi démontrer la bonne intégration paysagère et acoustique du projet en particulier pour les villages du Bois Brillant, de Mauregard et du Pont Esnault.

Il est précisé que la hauteur des éoliennes n'est pas connue à ce stade.

Nouvelles commissions pour les nouveaux élus

Ces derniers mois, deux élus, Céline Vignolet et Fabrice Barthélémy, ont intégré le conseil municipal de Couffé suite à la démission de deux conseillers.

Céline Vignolet rejoint donc les Commissions Scolarité jeunesse, Restaurant scolaire et Pause méridienne ainsi que la Commission Vie associative.

Fabrice Barthélémy intègre les Commissions Economique, Communication et EVMA (Espaces Verts et Milieux Aquatiques).

Bienvenue à eux !

Séance du 19 mai 2022

PRÉSENTS :

Fabrice BARTHÉLÉMY, Fabrice BLANDIN, Joseph BRÛLÉ, Cécile COTTINEAU, Frédéric DELANOUE, Julie FAYOLLE, Sylvie FEILLARD, Laurent GOURET, Daniel JOUNEAU, Suzanne LELAURE, Daniel PAGEAU, Thierry RICHARD, Yves TERRIEN, Roseline VALEAU, Céline VIGNOLET.

ABSENTS-EXCUSÉS :

Leïla THOMINIAUX (donne pouvoir à Frédéric DELANOUE), Eugénie MBILEMBI BOMODO (donne pouvoir à Cécile COTTINEAU), Émilie GUYONNET (donne pouvoir à Céline VIGNOLET), Charles CHEVALIER, Sylvie LE MOAL, Eric SOULARD, Jérémy RAMBAUD (donne pouvoir à Yves TERRIEN).

ABSENTE :

Noémie AURILLON.

Conseils Municipaux à venir

- Mercredi 15 juin 2022
- Jeudi 7 juillet 2022

Suivre les actualités de la



commune à tout moment

État-civil à Couffé



Bienvenue aux BÉBÉS

- JAHAN Coline

14 mai 2022

- OGER Arnaud

14 mai 2022

- AUBURSIN Mathis

31 mai 2022

Message pour nos aînés

La Commission Solidarité en lien avec les écoles désire créer un lien intergénérationnel en sensibilisant les enfants à leurs aînés. Les enfants des deux écoles vont rédiger des cartes postales qui seront distribuées, via la mairie, à environ 200 personnes (les plus âgées). Celles-ci découvriront cette carte postale dans leur boîte aux lettres en juillet-août. Seul, le prénom de l'enfant, la classe et l'école y figureront. Aussi, les aînés sont invités à rendre réponse à l'enfant en déposant un courrier ou une carte à la mairie avec son prénom, la classe et l'école. La mairie fera le relais. La Commission Solidarité organisera ultérieurement une rencontre pour mettre en relation l'élève et l'aîné.

« Il peut y avoir tant de choses à se raconter »

Commémoration du 8 mai 1945

En présence de l'harmonie de Couffé, élus et anciens combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts



Achat d'un garage rue des Marronniers

Un garage situé rue des Marronniers, inclus dans l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) des Jardins de l'Althéa a été mis en vente avec une maison située place de l'Eglise. Compte tenu de son emplacement dans l'OAP et de son intérêt pour la municipalité, un accord a été pris avec l'acheteur pour une cession du garage à la commune, à hauteur de 15 000 €. Une promesse de vente irrévocable a été signée le 3 mai 2022, assortie d'une dérogation pour stationner sur l'espace public dans le cas de création d'un locatif dans la maison située sur la Place de l'Eglise.

Du côté des espaces verts

Aménagement de l'îlot place Saint-Pierre : Un budget de 15 000 € a été adopté pour la fourniture de matériel urbain, de végétaux et matériel électrique. Les travaux sont programmés pour septembre 2022. L'objectif est d'apporter de la végétalisation dans cette zone minéralisée.

Achat tondeuse autoportée : Le 10 mai dernier, les services techniques ont reçu une nouvelle tondeuse autoportée Grillo en remplacement de la Kubota datant de 2004. Le budget alloué à cette acquisition est de 45 480 €.



Fabrice Richard, agent technique sur la tondeuse, Pascal Dupont responsable des services techniques entouré de Thierry Richard, élu et Daniel Pageau, maire

Journée de sensibilisation « La gestion à la dynamique du vivant » mardi 3 mai à Couffé.

Organisée par le Département 44 en partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) dans le cadre de " Fleurs et paysages", 25 établissements publics du département ont participé à cette journée, avec la présence d'agents d'espaces verts, d'élus et de chargés de mission et d'expertise. Olivier Ganne de l'Association Bretagne Vivante, Anne Sophie Bruneau, arboriste pour « Arbres et territoires » et Anthony Boureau, botaniste, sont intervenus tout au long de la journée.

La matinée s'est déroulée autour de deux ateliers :

-1^{er} atelier : présentation d'écosystèmes en photos, reconnaissance des types de biodiversité et des espèces, évolution des milieux et enjeux de préservation.

-2^{ème} atelier : cas concrets sur les modes de gestion des différents types de « gestion différenciée », besoins, moyens de communication et de sensibilisation.

L'après-midi, le groupe s'est rendu sur différents sites de la commune, représentatifs d'une gestion différenciée des espaces verts par des actions réalisées ou en projet : La végétalisation du cimetière, la désartificialisation de l'îlot devant l'église, les fosses de plantation de la rue de la Vallée du Hâvre, l'impasse des Rosiers, les massifs de l'Ilette, la tonte différenciée et la ripisylve du site du plan d'eau.

Chaque visite a permis de nourrir les discussions notamment sur le maintien de la flore spontanée, sur les techniques diverses et variées pour la sauvegarde de la biodiversité.

Réunion publique sur la gestion différenciée des espaces publics par le CAUE du 17 mai. Retrouvez sur IntraMuros, la présentation faite par le CAUE, au cours de la réunion publique sur la gestion différenciée des espaces publics qui s'est tenue le 17 mai dernier et qui a permis à chacun d'exprimer son point de vue sur cette nouvelle méthode de travail.

Point sur la recherche des médecins à Couffé

M. Martial GENDRY de La société « H'auteur-production » a réalisé une vidéo de 6 minutes pour les vœux 2022 qui vous a déjà été présentée. Une vidéo complémentaire de 45 secondes a été effectuée pour la recherche de médecins. **Lors de la mise en ligne de cette vidéo, nous vous remercions de la diffuser au maximum.**

En ce qui concerne, la recherche des médecins, un groupe de travail composé du médecin généraliste Jean-Yves Bazin, du pharmacien Mathieu Collin, de la kinésithérapeute Clémentine Cotton, de Sylvie Feillard, Roseline Valeau, Suzanne Lelaure et Daniel Pageau, élus municipaux, a été mise en place en 2020.

Suite à l'installation de la banderole à la Maladrerie, la commune a été mise en relation avec un médecin algérien, qui pratique à Alger et qui souhaite s'installer en France. Sa conjointe est gynécologue. Une rencontre très positive a été effectuée en visio fin 2021 avec le groupe de travail et le médecin. Une rencontre en présentiel est prévue fin juin 2022.

Un contact a également été pris le week-end du 10 avril dernier avec un docteur d'origine camerounaise qui a fait ses études de médecine en Ukraine : il est arrivé en France, avec son épouse, en mars dernier.

Un bémol toutefois, car dans la mesure où ils n'ont pas obtenu leur diplôme dans un pays de l'Union Européenne, ils doivent le valider en pratiquant dans un hôpital français durant 2 ans.



Un nouvel agent au restaurant scolaire

Bruno Mortier, chef de cuisine a fait valoir ses droits à la retraite. Pour le remplacer à la tête du restaurant scolaire, la municipalité a recruté Laurent Templé, 51 ans, en tant que responsable du restaurant scolaire. Après avoir officié en cuisine à l'étranger et sur un bateau de croisière, il s'est posé durant douze ans en restaurant scolaire avant de travailler pour une chaîne nationale, toujours en cuisine.

La municipalité et les agents communaux sont heureux de l'accueillir au sein de leurs services.



Visite du Sous-Préfet Pierre Chauleur le 05 Mai 2022

La Municipalité a reçu Pierre Chauleur dans le cadre de ses visites au sein des communes de son arrondissement. Cette rencontre, très intéressante, a permis de présenter les projets de la municipalité et d'évoquer de nombreux sujets dont les aides financières.



De g. à d. : Bruno Launay, secrétaire du sous-préfet, M le Sous-Préfet Pierre Chauleur, Daniel Pageau, maire et Mamadou Gueye, Directeur Général des Services.

Les élus se forment à la gestion de projet

La Commission Développement Durable et Démocratie Participative (DD-DP) a organisé le samedi 14 mai, une journée de formation intitulée **"Gestion en mode projet"**.

A cet effet, elle a sollicité l'Association des Maires de France qui lui a proposé l'intervention de Mme Lucette Jaunet, experte en Développement du territoire & gouvernance. Ainsi les 12 élus et l'agent de la mairie, qui ont participé activement à cette journée, ont été satisfaits de la qualité de la prestation de l'intervenante, qui a elle-même salué le bon dynamisme du groupe.



F. Delanoue, C. Cottineau et E. Mbilembi Bomodo en pleine séance de travail

La commission DD-DP organisera à l'automne une nouvelle formation sur le thème **"Prendre la parole en public"** orienté sur la **"Conduite de réunion"**.

Journée fin de saison FCOC

Le 9 juillet, le FCOC organise un tournoi inter-quartier au stade Municipal de Couffé. Créez votre équipe de football et venez en défier d'autres ! Chaque équipe devra être composée de **7 joueurs** (6 + 1 remplaçant) comprenant **4 licenciés maximum** et **1 fille minimum** par équipe. Pas de limite d'âge !

Bar et Restauration sur place.

Pour vous inscrire, contactez Léa au 06 73 70 13 43 ou Marion au

06 11 85 42 07.

Cette journée sera suivie d'une soirée moules-frites, à partir de 19h30, au Stade Municipal de Couffé.

Moules Marinières ou Espagnoles/Frites + Fromage + Dessert + Apéro : 14€

Saucisse/Frites + Fromage + Dessert + Apéro : 10€

Réservation à l'adresse mail suivante :

fcocextraspportif@gmail.com



Randonnée la Coufféenne

Rendez-vous dimanche 3 juillet à la salle polyvalente. Inscriptions de 7h30 à 10h00, sur place.



Réunion publique d'information et d'échange « Jardin Partagé » le 1^{er} Octobre à 10h00

Le conseil municipal du 14 avril a décidé, à l'unanimité, la création du jardin partagé sur une parcelle communale à la Tricotière. La mise en place du groupe projet « jardin partagé » a été présentée au conseil municipal du 19 mai.

L'objectif du groupe projet est de fédérer les Coufféens et créer un noyau fondateur de la future association qui gèrera et animera le jardin partagé.

Ce groupe projet a pour mission :

- D'élaborer une convention association/municipalité qui garantira les règles de pratiques environnementales, les conditions statutaires permettant la participation active des écoles dans un cadre intergénérationnel.
- De faire les aménagements prévus au budget 2022, notamment les plantations de haies bocagères et l'installation de ganivelles.
- D'inviter des passionnés, des novices ou experts de pratiques diverses de jardinage (fleurs, légumes, petits fruits, arbres fruitiers) à rejoindre le groupe dans un esprit d'échange des savoirs et de liens sociaux.

La création officielle de l'association mettra un terme au groupe projet.

La réunion publique prévue le samedi 1^{er} octobre à 10h00 à la salle des chênes comportera une visite sur site. Il sera présenté ce qu'est un jardin partagé, son emplacement, sa proximité avec les écoles et la future zone d'habitation de la Tricotière, ses objectifs et rôles environnementaux, pédagogiques et sociaux. Une information sera faite sur les actions d'aménagement, de plantations, d'autoproduction de plants et des actions envisagées de chantiers citoyens auxquels la population est conviée.

Qu'est-ce qui différencie un jardin partagé d'un jardin familial ?

Les jardins familiaux appelés autrefois « jardins ouvriers » sont constitués de petites parcelles qui, à l'origine, étaient destinées à nourrir les familles modestes dans les milieux plutôt urbains. Ces jardins familiaux sont aussi mis à disposition par les collectivités et gérés par des associations. Les parcelles de 50 à 150m² environ sont louées aux familles qui y pratiquent leur activité de jardinage de manière autonome.

Le jardin partagé dont le concept est plus récent est mis à disposition en général gracieusement par la municipalité. D'une superficie variée selon les disponibilités foncières (3 000m² pour celui de Couffé), il est animé et géré par une association. Les adhérents pratiquent collectivement leur activité, décident ensemble les orientations, les actions, le partage ou la destination de leur production. Le jardin partagé a un fort objet environnemental, de lien social et d'échanges des connaissances.

CAR : partenariat intergénérationnel avec le lycée de Nort-sur-Erdre

En février 2022, un partenariat est né entre l'Association Couffé Animation Rurale (CAR) et la classe de 1^{ère} Animation Enfance et Personnes âgées du lycée Caroline Aigle de Nort-sur-Erdre.

Il s'agit de permettre aux élèves de consolider leur projet professionnel autour de l'animation.

Il permet aussi aux enfants d'échanger avec « des grands » et de découvrir la vie de lycéens.

Un projet d'animation ayant pour thématique : « Le développement durable et l'écocitoyenneté » est né de ces échanges. Ainsi, l'axe du projet associatif mis en avant dans ce projet est de favoriser l'éveil du public dans un cadre ludique.

Une première rencontre entre l'équipe d'animation, les élèves et leurs deux enseignantes (Laurence Potier et Justine Baullard) a eu lieu **le jeudi 3 mars 2022** à la Maison de l'Enfance. Elle avait pour objectif de s'essayer à la démarche de diagnostic. Les élèves ont ainsi pu recueillir certaines informations essentielles à la mise en œuvre d'un projet répondant aux besoins de la structure et du public.

Une deuxième rencontre a eu lieu **le jeudi 24 mars**. Les élèves ont pu proposer différentes animations sur le temps périscolaire. Elles ont été réalisées en tenant compte des différents besoins des enfants selon les âges.

Une troisième rencontre a eu lieu le **mercredi 11 mai** au lycée Caroline Aigle de Nort-sur-Erdre intitulée « **Mercredi nature & moi** ». Lors de cette matinée, les élèves ont été responsables du trajet en car. Ils sont allés chercher les enfants à la Maison de l'enfance à Couffé. Puis, ils ont proposé différentes activités aux enfants de 10h00 à 11h30 : découverte du lycée, loup garou, chasse aux trésors, activité culinaire, pliage d'avion, activité sportive... Les élèves ont également assuré le retour. L'objectif était de respecter tous les aspects réglementaires lors des déplacements avec les enfants dans un cadre professionnel : s'assurer que chaque enfant possède une autorisation de sortie, soit à jour dans ses vaccins/dossier médical, possède une autorisation de droit à l'image, que chaque enfant soit attaché et ne se déplace pas lors du trajet, la présence d'un animateur à chaque issue de secours...



Les élèves sont revenus à la Maison de l'enfance **le jeudi 19 mai 2022** pour proposer d'autres activités sur le temps périscolaire : fresque éphémère à la craie, activité sportive, activité manuelle...

Ce beau projet s'est clôturé le **mercredi 1^{er} Juin à la Maison de l'Enfance** par des ateliers « Grands jeux de plein air en lien avec la nature » de 9h30 à 12h00.

Actualités de Couffé Animation Rurale

L'association Couffé Animation Rurale est heureuse de vous annoncer l'arrivée de **Charlène Cogrel** depuis le 2 mai dernier au poste de responsable pédagogique enfance. Diplômée d'un DUT Carrières sociales, Charlène Cogrel a pu exercer son métier d'animatrice socio-culturelle au sein de centres sociaux et auprès de l'association « les Touchatouts » d'Oudon.



Pour information, l'accueil de loisirs sera ouvert du vendredi 8 au vendredi 29 juillet 2022, puis du lundi 22 août au mercredi 31 août 2022 ; Soit presque cinq semaines estivales. Les inscriptions seront à déposer avant le 18 juin 2022.



CAR secteur Jeunesse :

Pour l'été 2022, Mathieu Pineau et un(e) animateur/trice en recrutement vous accueilleront au LODJ avec un programme de folie : des stages, des projets et de nombreuses animations organisées par les jeunes. Deux séjours seront aussi proposés :

- Du 6 au 8 juillet pour l'Eco'raid organisé en partenariat avec la COMPA et les structures jeunesse du Pays d'Ancenis (8 places).
- Du 25 au 29 juillet à la Jaille-Yvon pour un séjour « sport et nature » en partenariat avec les structures jeunesse du SIVOM de Ligné (8 places).

Plus d'informations sur notre site internet : www.asso-car.fr

Soirée cabaret Terre Mer



Le comité des fêtes annonce le retour de la soirée cabaret samedi 8 octobre 2022 à 20h00 salle Louis Colas.

Au menu plateau Terroir ou plateau Fruits de mer. Avec l'imitateur humoriste Pierre Yves Noël et le nouveau spectacle Oasis « Musical Story ».

Tarif : 50 €. Infos et réservations auprès des membres du comité des fêtes ou au 06.81.73.93.99 à partir du 1er juillet.

Calendrier des événements : juin et juillet 2022

Les activités se poursuivent à Couffé.

- **Vendredi 10 au dimanche 12 juin**
Festival ALC Association Loisirs et Culture, Althéa
- **Dimanche 12 juin**
Elections législatives-1^{er} tour, Salle polyvalente
- **Lundi 13 juin**
Réunion transport scolaire-Compa Salle des chênes
- **Dimanche 19 juin**
Elections législatives-2nd tour, Salle polyvalente
- **Samedi 25 juin**
Portes ouvertes et Fête de l'école Hugues Aufray - Plan d'eau de l'Ilette-APE
- **Samedi 25 juin**
Portes ouvertes au restaurant scolaire
- **Dimanche 26 juin**
Fête de l'école-kermesse - APE Saint-Joseph - Plan d'eau de l'Ilette-
- **Jeudi 30 juin**
Réunion Associations et mairie Salle des chênes
- **Dimanche 3 juillet**
Randonnée La Coufféenne - VMLC Salle polyvalente -
- **Samedi 9 juillet**
Tournoi inter-quartier et soirée moules-frites - FCOC - Stade municipal

Kermesse de l'école St Joseph

La fin d'année scolaire approche ! L'APE de l'école Saint-Joseph organise la kermesse de fin d'année le dimanche 26 juin au plan d'eau de l'Ilette à partir de 14h. Auparavant venez assister au défilé des enfants dans les rues du bourg de Couffé.

Toute l'après-midi, jeux, tombola, buvette et restauration sur place.



Fête de l'Europe

Vendredi 6 mai, les enfants à partir de trois ans sont venus en pyjama et avec leur doudou pour écouter des histoires en anglais lors d'une soirée organisée par l'équipe de la bibliothèque de Couffé.

Mardi 10 mai, les élèves des deux écoles primaires ont choisi "le Royaume Uni" ; Ils sont arrivés à l'Althéa en uniforme. Chaque classe a participé à différents ateliers : film sur l'Angleterre, cuisine et dégustation de mets anglais, découverte d'objets et de différents jeux et lecture d'histoires anglaises. Ils ont également préparé un chant en anglais. Cette année, deux personnes du comité de jumelage sont passées dans les classes maternelles pour les faire participer à la fête de l'Europe.



Nous adressons un grand merci au corps enseignant très impliqué à cette occasion, ainsi qu'à Charlotte, intervenante en tant que professeure d'anglais, pour l'aide apportée dans un atelier.

Jeudi 12 mai, la commune a offert aux élèves, un spectacle agrémenté de musique et de chants "Queue de poisson" retraçant l'histoire d'un garçon qui se rendait en Angleterre.

Vendredi 13 mai, soirée inter-jumelage organisée à Ingrandes-sur-Loire par les huit comités de jumelage du secteur d'Ancenis, avec un repas anglais, animés de chants, de musique et de témoignages. Neuf amis de Wellow, séjournant pour le week-end à Couffé, y ont participé.

Au programme de ce week-end : balade à Saint-Philbert de Grand-Lieu avec visite de l'abbaye et de la Maison du lac le samedi. Journée festive pour les trente ans du jumelage le dimanche : visite de la mairie suivie d'un diaporama, échanges entre la municipalité et les deux comités de jumelage sur les futures actions. Puis vin d'honneur servi par la commune à la salle polyvalente pour clôturer cette matinée.

Après le repas d'anniversaire servi par le comité de jumelage à la salle polyvalente, dans une ambiance chaleureuse, l'après-midi s'est poursuivie par des jeux de plein-air entre Anglais et Coufféens, et d'une visite au concours de palets au terrain de la Roche. Cette journée s'est terminée autour d'un repas au restaurant, à Oudon. Nos amis anglais invitent les coufféens à Wellow du 21 au 23 avril 2023.

Séjour à Bogel (Allemagne)

Le comité de jumelage organise un séjour à Bogel en Allemagne du 4 au 8 août 2022.

Tarif : 160 € par adulte et 100 € par enfant jusqu'à 14 ans. En sus carte d'adhérent 8 € par famille. Il reste quelques places. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Sonia Dupas au 06 81 04 95 65.

L'ADAR 44 organise des ateliers pour bien vieillir sur la mémoire

L'antenne d'Ancenis-Saint-Géréon décline des ateliers mémoire sur le pays d'Ancenis jusqu'en juillet. Quelles sont les mesures préventives ? Comment entretenir ses aptitudes et prendre des bonnes habitudes ? Inscriptions au 02 40 83 11 50.

Transports scolaires

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis organise, pour le compte de la région Pays de la Loire, le transport scolaire sur son territoire pour près de 4 500 élèves.

Votre enfant entre au collège et utilisera pour la première fois les transports scolaires à la rentrée prochaine ? Vous avez des questions ? Les informations sur le service sont disponibles sur le site aleop.paysdelaloire.fr

Si vous avez des questions, la CompA organise une réunion d'informations qui se tiendra : **Lundi 13 juin** à 20h00 salle des chênes

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023 se feront en ligne du 8 juin au 19 juillet 2022 sur votre compte Aléop transport : inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr

Ouverture estivale des Espaces aquatiques du Pays d'Ancenis

Réouverture dès le mois de juin pour les piscines extérieures :

Piscine de plein air La Charbonnière, Ancenis-Saint-Géréon

- Du 1^{er} juin au 3 juillet le mercredi 12h00-19h00
 - Du 4 juillet au 31 août : du lundi au vendredi 12h00-19h00, samedi 14h30-19h00, dimanche 10h00-12h30 et 14h30-19h00
- Ouvertures exceptionnelles les samedi 2 et dimanche 3 juillet.

*Nocturnes de 20h à 22h30 en juillet :

- Jeudi 7 juillet : Plongée (inscription sur place le jour-J. Places limitées)
- Jeudi 14 juillet : Groupe de musique « Los Faros »
- Jeudi 21 juillet : DJ
- Jeudi 28 juillet : Groupe de musique « Jiwas »

Stages de natation pour enfants :

Du lundi 11 juillet au vendredi 26 août :

Apprentissage (à partir de 6 ans) : 10h00-10h45 ou 11h00-11h45

Perfectionnement : 12h-12h45

> 5 cours (du lundi au vendredi) : 40 € / 10 cours : 70 €

Inscriptions et règlements : A partir du mercredi 1^{er} juin sur les heures d'ouverture au public.

Piscine Alexandre Braud, Vallons-de-l'Erdre

- Du 4 juin au 3 juillet : le samedi 14h30-19h00, dimanche 10h00-12h30 et 14h30-19h00
 - Du 4 juillet au 31 août : du lundi au vendredi : 12h00-19h00, samedi : 14h30-19h00, dimanche 10h00-12h30 et 14h30-19h00
- Ouverture exceptionnelle le mercredi 29 juin (12h00-19h00).

*Nocturnes en juillet de 20h à 22h30 :

- Mardi 12 juillet : Groupe de musique « Coconut »
- Jeudi 21 juillet : Groupe de musique « Jiwas »
- Mardi 26 juillet : Groupe de musique « Cottich' Connexion »

Horaires d'été pour le Centre aquatique Jean Blanchet, Ancenis-Saint-Géréon :

Du 9 juillet au 31 août :

Lundi et mercredi : 10h45-14h00 et 14h30-19h00

Mardi et jeudi : 10h45-14h00 et 14h30-21h00

Vendredi : 10h45-14h00 et 14h30-20h00

Samedi : 10h30-12h30 et 14h30-19h00

Dimanche : 9h00-13h00

Fermeture pour vidange du 4 au 8 juillet inclus.

*Nocturnes en août de 20h à 22h30 :

- Jeudi 4 août : bien-être
- Jeudi 11 août : baignade libre
- Jeudi 18 août : bien-être
- Jeudi 25 août : Plongée (Inscription sur place le jour-J. Places limitées).

**Ouverture « bien-être » : Ouverture du grand bassin. Matériel de fitness à disposition (aquabike, elliptique, tapis de course...) ainsi que du matériel d'aquagym (gants, frites...).

Les inscriptions pour les animations pour l'année scolaire 2022/2023 seront ouvertes les 29 et 30 août 2022 de 17h00 à 20h00 à la salle du Temps libre en face du Centre aquatique à Ancenis-Saint-Géréon, puis sur les heures d'ouverture au public de la piscine.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Espace Multimédia

Installé au rez-de-chaussée de l'Espace Corail à Ancenis, l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis est un lieu ressource ouvert à tous et encadré par deux animateurs et deux Conseillers numériques France Services.

Leur rôle ? Accompagner les personnes ayant des difficultés à utiliser les outils numériques et internet dans leurs activités quotidiennes : prendre en main un ordinateur, réaliser des démarches en ligne, gérer ses e-mails...

Des ateliers thématiques sont également proposés pour découvrir l'informatique et la bureautique.

Mieux communiquer avec son adolescent

Un atelier parents est prévu le **mardi 14 juin 2022 au Local'Ados de Ligné (rue du stade)**, animée par Caroline Dalifouy, accordeuse de familles sur le thème « **Mieux communiquer avec son adolescent** ».



Public : parents d'adolescents.

Apports théoriques, échanges entre parents et mises en situations afin de s'approprier des outils pour rester en lien avec son adolescent seront proposés.

Un Livret sera remis à chaque participant. Cet évènement est gratuit et sur inscription par mail à parentalite@sivomligne.fr (places limitées)

Infographie de l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis. Le titre est "Espace Multimédia@ Pays d'Ancenis". À droite, "Les conseillers m'aident à :". Les services listés sont : "naviguer sur internet (et comprendre ses atouts et dangers)", "prendre en main un équipement (ordinateur, tablette, smartphone)", "utiliser mes applications et outils (e-mail, visio, réseaux sociaux, site web...)", "accéder aux services administratifs en ligne". Au centre, une illustration d'une femme et d'un homme devant un globe avec des icônes numériques. En bas, "Infos auprès de l'Espace Multimédia : 02 40 09 20 13". À gauche, les logos "CONSEILLER NUMERIQUE France services" et "FRANCE RELANCE". À droite, le logo "compa". En bas, "PRÉSENCE SUR TOUT LE PAYS D'ANCENIS" et l'adresse "Espace Multimédia du Pays d'Ancenis, Espace Corail, 30 Place Francis Robert - 44 150 Ancenis-Saint-Géréon".

Aide au compostage

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) soutient et accompagne le développement du compostage, collectif ou individuel. Les actions ont pour objectif de réduire la quantité de déchets produits et protéger l'environnement.

En compostant, on réduit en moyenne de 30 % le volume de ses ordures ménagères. Au lieu d'alourdir les poubelles et de partir à l'incinération, les déchets biodégradables peuvent devenir un produit naturel fertilisant pour le jardin. Tentés par l'aventure ? La COMPA vous accompagne ! Si vous êtes un groupe volontaire (résidents en collectif, voisins de quartier...) pour vous lancer, un référent composteur doit être identifié et présenter le projet collectif auprès de la COMPA. La Communauté de communes pourra fournir gratuitement un composteur, un brass'compost ainsi que des bio-seaux, et accompagner l'installation.

La COMPA soutient aussi le compostage individuel en participant à l'achat du premier composteur ou lombricomposteur du foyer, à hauteur de 20 €. C'est simple : il suffit d'envoyer le formulaire de demande disponible sur le site de la COMPA complété et accompagné d'une copie de la facture d'achat. La déduction des 20 € se fait sur la facture semestrielle de redevance incitative suivante. Si le prix d'achat du composteur ou lombricomposteur est inférieur à 20 €, le remboursement sera plafonné à la valeur de l'achat.

Plus d'informations : www.pays-ancenis.com, 02 40 96 31 89

Les clés d'un bon compost sont à découvrir en vidéo sur le site et la chaîne YouTube de la COMPA (tutos prévention).



Biblio'fil : Et vous, vous la voyez comment la bibliothèque de demain ?

En mai 2022, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis lance une étude sur l'évolution des usages et des attentes en bibliothèque au sein du réseau Biblio'fil. Les habitants, adhérents ou non, sont invités à donner leur avis.



« La lecture publique représente un véritable vecteur du développement de l'éducation et de la culture. La transformation du rôle et de la place des bibliothèques dans la vie des habitants du Pays d'Ancenis constitue à ce titre un enjeu de la cohésion et de bien vivre au quotidien. » Nadine You, Vice-présidente en charge de l'animation-solidarités-santé.

Imaginez la bibliothèque de demain

Connaissez-vous les services proposés par le réseau Biblio'fil ? Quelles seraient vos attentes pour demain ? Du 16 mai au 1er juillet, utilisateurs ou non du réseau Biblio'fil, tout le monde est invité à s'exprimer sur son expérience et ses attentes pour la bibliothèque de demain. **L'enquête est disponible en ligne sur les sites de la COMPA, www.pays-ancenis.com, et Biblio'fil, bibliofil.pays-ancenis.com et sur les pages Facebook de la COMPA et Biblio'fil.** Pour répondre en ligne, flashez ce QR Code



Pourquoi une étude ?

Depuis 2018, la COMPA agit en matière de lecture publique via la gestion du réseau des 27 bibliothèques appelé Biblio'fil. Il est structuré autour de secteurs géographiques, chacun est composé d'une bibliothèque ressources, d'une ou plusieurs bibliothèques de proximité et de bibliothèques relais. La Communauté de communes souhaite repenser les rôles et missions spécifiques de ces lieux. L'étude porte sur l'évolution des usages et des attentes en bibliothèques et la réflexion sur le fonctionnement et l'articulation des trois niveaux de bibliothèques (bibliothèques ressources, bibliothèques de proximité et bibliothèques relais).

Après avoir recueilli les paroles et avis de chacun, un portrait complet du réseau Biblio'fil sera établi avec atouts et points d'amélioration pour apporter dans un second temps, des propositions d'évolution.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com et bibliofil.pays-ancenis.com

HORAIRES D'ÉTÉ

La Forge aux Livres



FERMETURE ESTIVALE



Horaires été 2022

Bibliothèque de Couffé

Mercredi	Vendredi	Samedi
15h - 18h	16h30-18h30	10h-12h

Cet été, la bibliothèque sera fermée **tous les dimanches** ainsi que **du 12 au 21 août inclus**.



Pour vos retours ou prêts de livres sur cette période, pensez aux autres bibliothèques du réseau qui restent ouvertes.



Chiffres clés

Un réseau de 27 bibliothèques
Gratuit pour les habitants du Pays d'Ancenis
200 000 documents
(dont 49 000 en circulation via la navette, en 2019)
Plus de 13 573 adhérents
soit 20% de la population (en 2019)
400 bénévoles
28 professionnels
Près de 500 animations par an

Les Groupes Ressource de la Maison des Adolescents

Les Groupes Ressource sont des espaces de



réflexion, constitués de professionnels locaux (échelle de la communauté de communes), issus de différents champs (enseignement, soin, animation, protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse, social, insertion et prévention).

Les membres de ces groupes sont formés au repérage des situations de mal-être et de conduites à risques adolescents.

Tous les acteurs du réseau en lien avec des adolescents (professionnels, élus, bénévoles associatifs...) peuvent solliciter ces groupes pour échanger autour d'une situation, individuelle ou de groupe, qui les interroge. Chaque groupe se réunit 5 fois par an.

Objectifs :

- Analyser et éclairer les situations complexes de façon pluri-institutionnelles et pluri-professionnelles.
- Repérer et aider à comprendre la problématique du jeune ou du groupe de jeunes, pour mieux la prendre en compte.
- S'appuyer sur le réseau pour mieux accompagner le ou les jeunes.
- Prendre du recul, de la distance, et apaiser l'inquiétude ou l'angoisse des acteurs en contact direct avec les jeunes.
- Dégager des pistes de travail.
- S'enrichir et inventer des accompagnements en se soutenant des réseaux internes et externes

Contact : 06 72 89 82 46

Quelques chiffres :

23 km de haies plantées pour limiter le transfert des polluants vers les cours d'eau
28 km de lit restaurés
45 km de végétation des berges plantée, entretenue ou restaurée
56 ouvrages aménagés ou effacés (pour restaurer la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments)
11 sites ont bénéficié d'arrachage de jussie (plante invasive)
45 classes sensibilisées
10 producteurs en système polyculture élevage accompagnés vers l'acquisition de pratiques utilisées en agriculture biologique

Restauration des cours d'eau : le bilan

Le programme de restauration du bassin versant Hâvre Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis démarré en 2016 se termine. L'étude en cours en a dressé le bilan pour préparer la suite.

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) agit pour améliorer la qualité de l'eau par :

- De l'animation (sensibilisation, accompagnement à la mise en place de règlements d'eau pour l'utilisation des ouvrages...)
- Le développement des connaissances (indicateurs pour le suivi de la qualité de l'eau...)
- Des travaux de restauration des cours d'eau et lutte contre les pollutions diffuses et ponctuelles. Il s'agit du poste le plus important en termes de budget.

Ce bassin versant (portion de territoire dont l'ensemble des eaux converge vers un même point de sortie) concerne 16 communes du Pays d'Ancenis*. Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire et la COMPA.

De quelles actions s'agit-il et pourquoi ?

La restauration morphologique des cours d'eau consiste à les aménager afin qu'ils retrouvent leurs fonctionnalités. C'est agir sur le lit du cours d'eau, sur la végétation et sur l'aménagement des berges. La clé de voûte est d'améliorer la diversité (vitesses d'écoulement et hauteur d'eau, faune et flore). Le développement des espèces renforce la capacité du ruisseau à atteindre et maintenir un milieu naturel de meilleure qualité.

Pour lutter contre les pollutions diffuses, les travaux ont consisté en la plantation de haies et la création d'une zone tampon. L'objectif est de ralentir les eaux, limiter le ruissellement, favoriser l'infiltration lente dans le sol, en réduire l'érosion.

Des animations avec des organismes professionnels agricoles et dans les écoles ont également été menées.

Améliorer la qualité de l'eau est un objectif dont on mesure les effets après plusieurs années : c'est tout un équilibre à retrouver.



Avant-Mouzeil centre



Après-Mouzeil centre

Plus d'informations auprès de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis : www.pays-ancenis.com, 02 40 96 31 89.

*Ancenis-Saint-Géréon, Couffé, Ingrandes-Le Fresne sur Loire, La Roche Blanche, Le Cellier, Ligné, Loireauxence, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Oudon, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux, Teillé, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erde

Déclarez la naissance de votre enfant en ligne : avec votre compte ameli, plus de formulaire à compléter et à envoyer !



Cinq jours après la déclaration de naissance de votre enfant à l'état civil, connectez-vous à votre compte ameli, dans la rubrique **Mes démarches > Déclarer un changement de situation > Déclaration du nouveau-né.**

La déclaration peut être effectuée par l'un des deux parents rattaché à l'Assurance Maladie. Cette démarche est possible depuis le compte sur ameli.fr ou depuis l'appli ameli pour smartphone.

Bon à savoir

Le compte ameli vous permet aussi de demander, en ligne, l'inscription de votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent dans la rubrique **Mes démarches > Effectuer une démarche > Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.**

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?

Créez-le en quelques clics avec votre RIB et votre carte Vitale ou en utilisant FranceConnect. Rendez-vous sur ameli.fr > Compte ameli et cliquez sur « Créer un compte ». Laissez-vous guider !

[Plus d'infos sur ameli.fr](https://ameli.fr)

Faites le point sur vos vaccins !

En lien avec votre médecin ou votre pharmacien, il est important de veiller à son suivi médical et de réaliser les vaccinations et les rappels comme :

- les 11 vaccins obligatoires de l'enfant ;
- la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) avec 2 doses ;
- ou la vaccination contre le papillomavirus (HPV), étendue en 2021 aux garçons.

Par ailleurs, certains vaccins nécessitent d'être mis à jour tout au long de la vie.

Comment savoir si vous êtes à jour de vos vaccins ?

Le calendrier vaccinal élaboré par le Ministère des Solidarités et de la santé, rassemble toutes les recommandations en vigueur chaque année, en fonction de votre âge.

Consultez le nouveau calendrier des vaccinations 2022 en version complète.

Sur le site vaccination-info-services.fr, la vaccination de la naissance à l'âge adulte est détaillée.

Il est recommandé d'en parler régulièrement avec son médecin traitant.



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté !



Le recensement à la JDC, Journée Défense et Citoyenneté, est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles français, doivent se présenter à l'accueil de la mairie, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille des parents et, éventuellement, d'une copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre dix-huitième anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à dix-huit ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Renseignements sur le parcours citoyenneté ainsi que la Journée Défense et Citoyenneté :

www.defense.gouv.fr





Élections législatives horaires des bureaux de vote

Contrairement à l'élection présidentielle, les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 18h00 les dimanches 12 et 19 juin**.

École Hugues Aufray

Inscriptions

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 sont ouvertes depuis janvier 2022. Vous pouvez venir inscrire votre enfant dès maintenant.

Pour toute inscription, veuillez prendre contact avec la directrice de l'école, qui conviendra avec vous d'une rencontre.

Elle sera l'occasion de visiter l'école et d'échanger sur son fonctionnement et ses projets.

Vous devrez également vous rendre en mairie pour demander un formulaire de pré-inscription scolaire, munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Katia Lebrun, directrice de l'école, au 02 40 96 52 06 ou par mail à ce.0442050p@ac-nantes.fr

Portes ouvertes

Les enseignantes et les Représentants des parents d'élèves vous invitent aux portes ouvertes de l'école le samedi 25 juin de 10h00 à 12h00.

Ce moment sera l'occasion de visiter les locaux, voir les travaux des élèves, mais aussi d'échanger avec les enseignantes, les parents sur le vivre ensemble à l'école, les projets ... Venez nombreux découvrir notre école.



Matinée « Portes ouvertes » au restaurant scolaire samedi 25 juin 2022 de 10h00 à 12h00

La municipalité vous invite à venir visiter le restaurant scolaire (cuisine, salles...) le samedi 25 juin.

Il sera également possible de rencontrer et d'échanger avec le personnel.

Au plaisir de vous voir !



La mairie recrute !

La mairie est régulièrement à la recherche de nouveaux agents pour la pause méridienne. Pour les personnes intéressées, merci de transmettre CV et lettre de motivation à mairie@couffe.fr

Assemblée générale BRUDED du 20 mai 2022

La commune de Couffé était présente à l'Assemblée Générale de BRUDED qui s'est déroulée le 20 mai dernier à Crac'h dans le Morbihan.

BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. Cette association loi 1901, créée en 2005, comptabilise aujourd'hui 250 communes dont Couffé et 7 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire-Atlantique.

Lors de cette Assemblée Générale, un forum des initiatives présenté par des communes adhérentes a permis de faire découvrir de nombreux projets portant sur les mobilités, la création de lotissement en zone tendue, la revitalisation des cœurs de bourg, les rénovations énergétiques, la participation citoyenne, les chaufferies bois, les logements intergénérationnels...

Cette journée s'est terminée par la visite d'un nouveau lotissement à Crac'h avec pour caractéristiques, un portage en Association foncier urbain libre, des clauses anti-spéculatives, des critères de sélection des habitants, et la gestion des eaux pluviales.

A noter, l'élection de Christine Blanchet (maire de Loireauxence) au conseil d'administration de BRUDED.

Vacances : partir en toute tranquillité

Avant de partir, il est possible de signaler à la brigade de Gendarmerie Nationale de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Afin de mettre en place le dispositif de surveillance, n'hésitez pas à compléter un formulaire d'inscription disponible en ligne (service-public.fr) et en mairie puis de le retourner à la Gendarmerie Nationale d'Oudon.

Médecine générale à Couffé

18 avenue de la Roche, 44521 Couffé

• Médecin généraliste :

⇒ Jean Yves BAZIN

02 40 96 50 23 - www.ubiclic.com

Espace Santé de Couffé

1 impasse des Écureuils, 44521 Couffé

• Pharmacie COLLIN :

⇒ Mathieu COLLIN

02 40 96 51 80 - pharmaciecollin44@gmail.com

www.pharmaciedecouffe.fr

• Infirmiers libéraux :

⇒ Valentin DELAGE, Amélie VILAIN : 07 85 36 12 05

⇒ Sylvie LEHY : 06 87 87 99 75

⇒ Christelle OUARTY : 06 67 51 05 50

• Kinésithérapeutes :

⇒ Clémentine COTTON, Cyrielle ÉMON,

Romain GUILBAUD et Yoan VERGNE :

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

• Coach sportif :

⇒ Louis BOUCHERIT : 06 58 21 32 03

• Ostéopathes :

⇒ Guillaume MARTIN : 07 70 54 06 99

⇒ Emilie FOURRIER : 07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

• Orthophonistes :

⇒ Mathilde FROMAGEAU, Agnès HERTERT :

02 40 98 54 31

Santé en Pays d'Ancenis

• Centre de soins infirmiers : 02 40 83 02 98

• ACAMD : 02 51 12 26 04

• CPAM : 08 11 70 36 46 ou 36 46

• MSA : 06 87 60 60 62

Social secteurs Ancenis et Ligné

• CAF : 0 810 254 410

• Espace France Service : 02 40 83 08 50

• Transport solidaire Pilot'Âges : 07 68 34 99 70

• Aide à domicile pour Tous (ADT) : 02 40 88 29 19

• Assistance Sociale de Ligné : 02 40 77 06 70

• Conciliateur de Justice : 02 40 83 87 00

Aide à la personne à Couffé

• Carine GERMAINE :

⇒ 06 25 46 66 90 - carine.paco@hotmail.fr

• Stéphanie MOISAN :

⇒ 06 25 70 72 33 - moisan.stef@gmail.com

• Marie GIFFARD-CORTAY :

⇒ 06 84 05 28 31 - mariegiffard44@gmail.com

Enfance, jeunesse et adolescence

• Puéricultrice à Ligné : 02 40 77 06 70

• Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné :

⇒ Standard SIVOM : 02 40 25 40 10

⇒ Audrey DELAUNE : 06 21 68 11 04

• SOS urgence garde d'enfants : 02 51 14 18 61

• Multi-accueil Les Lucioles Le Cellier : 02 40 25 31 88

• Halte-garderie Les Libellules Couffé : 06 34 04 44 43

• Périscolaire Les Galipettes Couffé : 02 40 83 14 49

• Local des Jeunes : spotanim@hotmail.fr

• Maison des Adolescents : 02 40 51 55 60

Habitat

• ADIL de Nantes : 02 40 89 30 15

• ADIL de Ligné : 02 40 77 04

• CAUE de Nantes :

⇒ 02 40 35 45 40 - www.caue44.fr

Environnement en Pays d'Ancenis

• Déchetteries du Pays d'Ancenis :

→ La Coutume - 44522 Mésanger

Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00

Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00

→ Le Chausson Doré - 44850 Ligné

Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45

Vendredi : 14h00-17h45

• Collecte des déchets : 02 40 96 31 89

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les sacs de tri jaunes sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la mairie.

Relais postal à Couffé

• Relais postal Épicerie ANIZON : 02 40 96 50 89

⇒ Fermeture le mercredi

Correspondants de presse à Couffé

• Ouest-France - Yannick BERNARD :

⇒ 06 25 91 64 47

⇒ yannjoce.bernard@gmail.com

• Écho d'Ancenis - Cécile LHOMME :

⇒ 06 88 35 12 85

⇒ cess0908@hotmail.com

Services d'urgence médicale

→ Gendarmerie : 17

→ Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112

→ Centre anti poison : 02 40 16 33 60

→ Pharmacie de garde : 32 37

→ Femmes victimes de violences : 39 19

→ **Défibillateur** (accès côté parking mairie)



AMITIÉ FRANCO ANGLAISE



1991/2021
30 ans de
jumelage





ZOOM SUR LES FINANCES

Commune de COUFFE

MAI
2022

La commune de Couffé a voté son budget prévisionnel principal 2022 lors des conseils municipaux des 17 et 30 mars 2021. Voici une synthèse des chiffres clés de ce budget.

Bilan budgétaire 2021

Le compte administratif qui retrace les dépenses payées et les recettes perçues par la collectivité pour l'année 2021 pour chaque section présente un excédent de fonctionnement de **789 054 €**.

A ce résultat de fonctionnement s'ajoute l'excédent cumulé en investissement de **266 460 €**.

Fonctionnement	• Dépenses : 2 160 194 € • Recettes : 2 719 248 €	Résultats reportés 2020 = 230 000 € Résultat 2021 = 559 054 € soit 789 054 €
Investissement	• Dépenses : 1 224 072 € • Recettes : 1 316 068 €	Excédent reporté 2020 = 174 464 € Résultat 2021 = 91 996 € soit 266 460 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 = 2 257 257,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

Charges à caractère générale	673 356,77 €	29,83 %
Charges de personnel	981 700,00 €	43,49 %
Atténuation de produits	200,00 €	0,01 %
Autres charges de gestion courante	318 901,50 €	14,13 %
Charges financières	49 300,00 €	2,18 %
Charges exceptionnelles	1 500,00 €	0,07 %
Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,22 %
Virement à la section d'investissement	206 830,60 €	9,16 %
Opération de transfert entre section	20 468,13 €	0,91 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 2 050 426,40 €, auxquelles s'ajoute le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (206 830,60 €) afin de financer une partie du programme des investissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Atténuations de charges	7 000,00 €	0,31 %
Produits services domaine	174 600,00 €	7,74 %
Impôts et taxes	1 052 100,00 €	46,61 %
Dotations et participations	776 900,00 €	34,42 %
Autres produits de gestion courante	14 350,00 €	0,64 %
Produits financiers et exceptionnels	2 807,00 €	0,12 %
Excédents antérieurs reportés	230 000,00 €	10,19 %

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 2 027 257 € dont :
1 052 100 € impôts et taxes
776 900 € dotations et participations (COMPA, État...)
174 600 € produits services domaine (restaurant scolaire...)

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE COUFFE	Montant de la subvention accordée en 2021
ALC (loisirs et culture)	612 €
Amicale des retraités	741 €
Bulle à soi	200 €
Club alpin français	324 €
Comité des fêtes*	1 800 €
Comité jumelage	1 299,50 €
Couffé basket club	918 €
FCOC	1 674 €
Musique la Conquérante	910 €
Au Temps le Dire	300 €
Palets Coufféens	300 €
TOTAL	9 078,50 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES DE COUFFE	Montant de la subvention accordée en 2021
L'outil en main Ancenis	50 €
Ancenis courses natation	72 €
Association USA Gym Ancenis	162 €
TOTAL	284 €



Subvention de la commune pour équilibrer le budget du CCAS = 3 500 €

* Partenariat avec la commune pour l'organisation des grands prix cyclistes

LA VIE SCOLAIRE

LES ÉCOLES

- Frais de fonctionnement : 666 € par élève pour l'école Saint Joseph soit 91 242 € (base réelle de fonctionnement rapportée par élève de l'école Hugues Aufray)
- Subvention exceptionnelle pour l'OGEC Saint Joseph (participation au changement d'un portail dans le cadre de la mise aux normes du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : 1 000 €
- Fournitures scolaires : 54 € par élève pour les 2 écoles soit 16 794 €
- Fournitures administratives : 1 500 € pour l'école Hugues Aufray
- Livres bibliothèque : 250 € pour l'école Hugues Aufray
- Prix littéraire : 450 € pour l'école Hugues Aufray
- Sorties scolaires : 18 € par élève pour les 2 écoles soit 5 598 €
- Animations pédagogiques : 450 € pour les 2 écoles soit 900 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 260 900 € dont :

- 140 000 € charges de personnel,
- 88 000 € frais d'alimentation,
- 18 103 € eau, électricité, téléphone, entretien du matériel,
- 3 500 € fournitures d'entretien,
- 2 300 € vêtements de travail, bavoirs enfants...

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 150 000 € facturation des repas.

La commune soutient également le secteur enfance-jeunesse en tant que membre du SIVOM du secteur de Ligné. La participation 2022 pour Couffé s'élève à 78 800 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : 1 472 651,27 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Études et frais d'urbanisme	104 462,24 €	7,09 %
Subventions d'équipement	6 341,59 €	0,43 %
Travaux sur bâtiments et équipements existants	995 199,00 €	67,58 %
Autres immobilisations financières (La Tricotière)	65 000,00 €	4,41 %
Remboursement du capital de l'emprunt	183 854,53 €	12,48 %
Suite aménagement du site St Jérôme	27 793,89 €	1,39 %
Dépenses imprévues	90 000,02 €	6,11 %

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

- Thématique VOIRIE (busage,, signalisation, numérotation villages, illuminations, sentiers pédestres, parking cimetière, parcours bourg à l'ancienne)... = 230 888 €
- Thématique BÂTIMENTS (Althéa : système chauffage, renouvellement système de projection – Mairie : remplacement chauffage – Salle polyvalente : menuiserie – Maison de l'Enfance : peinture – Terrain de la Roche : projecteurs)... = 119 352 €
- Thématique MATÉRIEL ROULANT ET TECHNIQUE (tondeuse auto-portée, balayeuse, robot autolaveur)... = 69 640 €
- Thématique ENVIRONNEMENT (plantation arbres, reprise concessions cimetière, réaménagement îlot église côté café, passerelle pont Noyé)... = 114 800 €
- Thématique SCOLAIRE (école H. Aufray : installation structure cour école – restaurant scolaire : changement matériel si panne)... = 17 190 €
- Thématique ÉTUDES (plan guide 2021-2026, réaménagement plan d'eau, modification du PLU)... = 101 000 €
- Thématique MATÉRIEL (matériel informatique et téléphonie mairie, mobilier)... = 9 950 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Subventions d'investissement	347 837,39 €	23,62 %
Dotations, fonds divers et réserves	631 054,20 €	42,85 %
Virement de la section d'exploitation (recettes)	206 830,60 €	14,04 %
Opération de transfert entre section	20 468,13 €	1,39 %
Excédents antérieurs reportés	266 460,95 €	18,09 %

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

- FCTVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement = 631 054 €
- Subventions d'investissement (COMPA, Région...) = 347 837 €
- Autofinancement dégagé = 206 830 €

LA FISCALITÉ LOCALE 2022

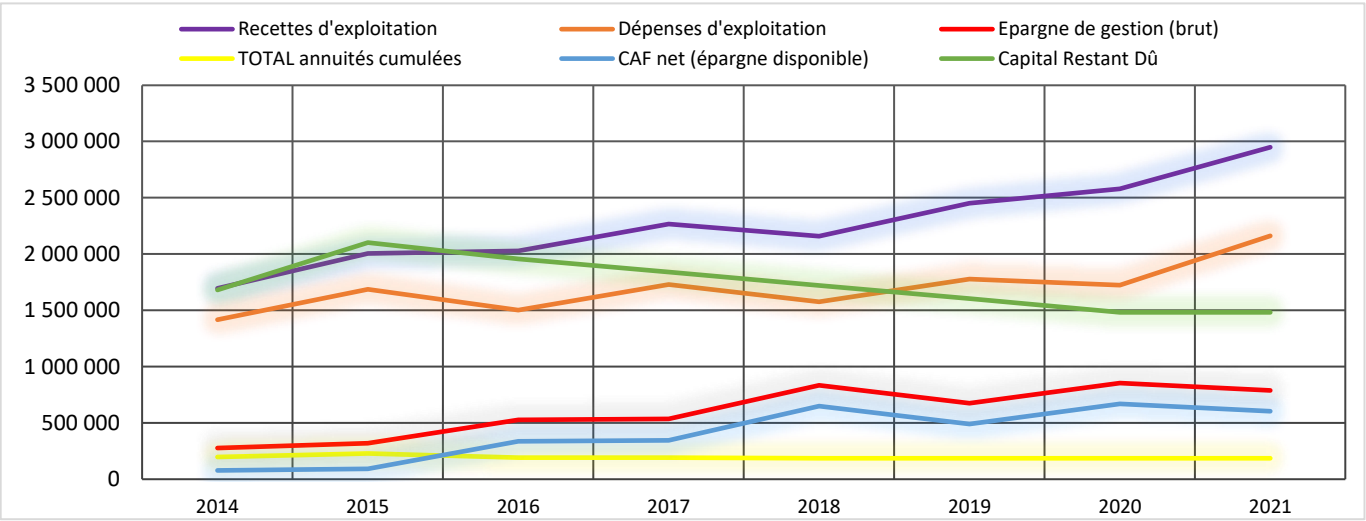
La commune de Couffé ne perçoit plus la taxe d'habitation depuis 2021 mais elle percevra une compensation de l'état basée sur les chiffres de 2019.

La commune a donc voté uniquement les taux de taxe foncière bâties et non bâties.

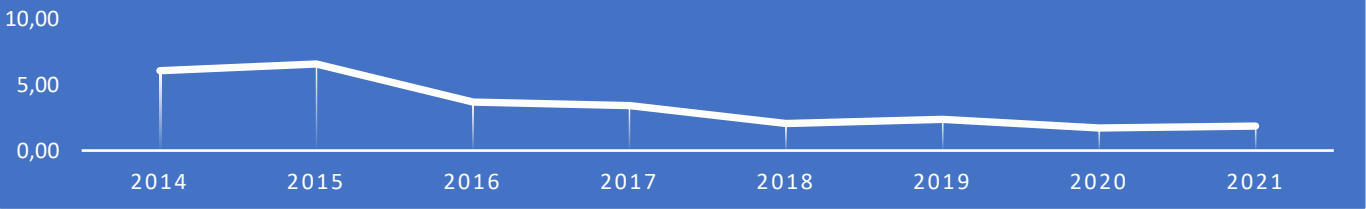
A noter que le taux de la taxe foncière non bâtie (TFNB) ne peut augmenter plus ou diminuer moins que la taux de la taxe foncière bâtie (TFB). Au vu du projet de budget 2022, le conseil municipal a voté une augmentation de 3 %, les taux sur la commune étant actuellement inférieurs à la moyenne des communes de taille équivalente.

Impôts Locaux	Taux Couffé 2022
Taxe foncière bâtie	37,03 %
Taxe foncière non bâtie	47,91 %

L'ÉTAT DE LA DETTE EN 2022



CAPDES (CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT) EN ANNÉES



Objet de l'emprunt	Annuités					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
INVESTISSEMENT 2003	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08
INVESTISSEMENT 2007	42 260,52	10 565,13	0,00	0,00	0,00	0,00
RESTAURANT SCOLAIRE	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04
RESTAURANT SCOLAIRE	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12
Acquisition Immobilière - Local Pharmacie	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44
AMENAGEMENT RD21	20 925,96	20 925,96	10 462,98	0,00	0,00	0,00
EXTENSION ECOLE PUBLIQUE	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36
Total	216 113,52	184 418,13	163 390,02	152 927,04	152 927,04	152 927,04